



118353 - Travailler dans un Café où l'on fume et présente des matchs de football télévisés

question

Je suis sollicité pour travailler dans un Café (Coffee shop) où je serai chargé d'enregistrer toutes les commandes de repas, de jus, de boissons; d'indiquer le type d'appareils utilisés, d'établir un règlement intérieur pour le Café, de sorte que l'atmosphère et la qualité du travail soient les mêmes dans les autres Cafés à ouvrir. Comment juger une telle activité quand on sait qu'on fume dans le Café et il y a un projecteur qui permet de présenter des matchs de football nationaux et internationaux?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

En principe, il est permis de travailler dans les restaurants et Cafés où l'on prépare des repas et des boissons et les sert à des clients. Le travail ne peut être interdit que s'il y a dans ces lieux des éléments dont la présence y est interdite. C'est -à-dire:

1/ Si l'on y présente des aliments et boissons interdits telles la viande porcine, les boissons alcoolisées ou si l'on fume la chicha ou narguilé.

2/Si l'on y projette des éléments interdits tels des films ou chansons ou spectacles où l'on voit dévoiler les parties honteuses des individus ou des matchs et de la lutte.

3/ Si on permet aux clients de fumer.

Ceci permet de savoir que travail dans le Café en question est en principe permis. Mais ce qui justifie son interdiction, c'est le fait de rendre possible aux clients de suivre des matchs de football accompagnés du dévoilement des parties honteuses des joueurs et la permission de fumer. La



direction du Café doit faire disparaître ces aspects interdits. Si elle ne le fait pas, si elle utilise ces aspects pour attirer des clients, travailler dans le Café resterait interdit.

Voir à propos du travail dans la direction des Cafés la réponse donnée à la question n°[47396](#). Voir à propos du jugement de l'assistance aux matchs sportifs et le fait de regarder les chaînes qui leurs sont consacrés les réponses données aux questions [95280](#) et [82718](#).

Allah le sait mieux.